

CONSTRUIRE L'ALTERNATIVE POLITIQUE pour une avancée de civilisation



Éminisme Communiste

commission

Droits des femmes/féminisme

Les droits des femmes sont de plus en plus dans la ligne de mire des politiques néo-libérales. Le libéralisme n'est pas seulement une arme économique, c'est aussi une autre conception philosophique de la société. Ainsi on voit réapparaître le discours sur les valeurs familiales et la montée des références aux religions. Toutes les mesures du gouvernement Chirac-Villepin s'apparentent à un vrai recul de civilisation. L'inégalité homme/femme reprend le dessus. Le travail à temps partiel s'impose aux femmes comme une règle absolue, l'absence de mesures politiques de la petite enfance renforce l'impossible accès à un emploi stable. Le traitement inhumain des salariées de la Samaritaine, de la chaussure ou encore celui opéré à l'égard des familles expulsées. Il n'est pas possible de baisser les bras, de laisser s'installer des règles de vie injustes et d'accepter plusieurs années d'orientations et de choix politiques ne favorisant ni justice humaine, ni égalité.

Aujourd'hui des femmes s'interrogent, la situation pèse lourd dans l'opinion, elle n'est pas étrangère aux craintes qui s'expriment, notamment au cours du référendum ou de la Fête de l'Humanité et récemment des mouvements sociaux.

Notre ambition de construire une alternative – tant dans l'élaboration citoyenne d'un programme alternatif que dans la mise en œuvre d'une démarche de rassemblement populaire – implique un vrai engagement des militantes communistes.

Faisons de l'assemblée du 25 novembre avec Marie-George un moment fort de cet engagement, afin de créer une dynamique politique dans nos rangs et au cœur du rassemblement auquel nous travaillons.

Le seul moyen de lever les craintes, de redonner espoir dans l'avenir et de porter le combat féministe dans les forums, c'est de « permettre à ces milliers de femmes de "Garder la parole" » et d'être co-actrices des changements de société.

Élisabeth Ackermann

OCTOBRE 2005

Activité de la Commission

Point de vue sur la réunion du CNDP des 1er et 2 octobre

Préparation de l'assemblée des femmes communistes: vendredi 25 novembre
Inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes: précarité des femmes (contrat nouvelle embauche: quelle campagne du PCF? Page 2-3-4

17 octobre: Marche Mondiale, arrivée au Burkina Faso, partout dans le monde une heure de solidarité de 12 à 13 h Page 5

18 octobre: audition à Bruxelles pour le droit à l'avortement pour tous les pays européens Page 6

28 octobre: assemblée des femmes et congrès du PGE à Athènes Page 7-8

Agenda Page 9



il est plus que jamais indispensable de fédérer nos énergies !

À un moment où gouvernement et MEDEF cognent fort sur tous les acquis sociaux, lutter pour défendre l'égalité hommes/ femmes apparaît encore et toujours comme un supplément d'âme.

Dans toutes les organisations, les militantes font cette constatation et se battent.

Le féminisme, pour moi, est un regard que l'on porte sur toute question et qui nous permet, dans une perspective de transformation sociale, de combattre les discriminations en formulant des propositions en rupture totale avec le patriarcat. Ce raisonnement dialectique ne peut être du seul domaine d'une

minorité d'entre nous mais bien au contraire le souci de toutes et de tous.

Partir du quotidien des femmes et des hommes pour les convaincre de voter contre la constitution ultra-libérale a été notre cap durant toute la campagne référendaire, et un élément majeur de notre victoire.

Comment imaginer aujourd'hui qu'il en soit autrement ? Comment prendre à bras le corps les problèmes de l'emploi sans s'adresser directement aux femmes qui constituent 80% des précaires ?

Comment lutter pour une politique de logement digne du XXI^e siècle sans s'adresser directement aux femmes qui font partie des 2,5 millions de mal logés (absence de confort sanitaire de base, surpeuplement...)?

Comment parler démocratie participative sans s'adresser directement aux femmes qui sont si peu présentes dans les institutions (Parlement, Sénat...)?

On ne s'en sortira pas en rajoutant en bas d'une page ou à la fin d'un programme quelques mesures égalitaires.

Prétendre transformer la société, c'est s'attaquer d'un même mouvement au capitalisme et au patriarcat, pas seulement dans les textes, mais dans la pratique quotidienne.

L'assemblée du 25 novembre devrait nous permettre de nourrir notre réflexion et nos luttes pour gagner l'égalité réelle dans tous les domaines de la vie.

Soyons audacieuses et audacieux, multiplions les initiatives, organisons des forums, et faisons en sorte qu'ils convergent le 8 mars en un très grand rassemblement de toutes les énergies féministes encore trop divisées.

Décidons-le ensemble le 25 novembre.

Laurence Cohen

Reunion nationale des 1er et 2 octobre 2005 du Collectif national droits des femmes

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai participé à la 2^{ème} journée de travail du CNDF* et nous y avons retrouvé tout naturellement nos amies, nos alliées féministes.

J'ai trouvé les échanges riches d'enseignements pour les féministes-communistes que nous sommes : la bataille des idées est une réalité dans la société et c'est donc naturel qu'au CNDF les débats soient francs et constructifs. Chaque organisation, chaque association, y compris notre parti, défend son point de vue, sans jamais perdre de vue nos valeurs féministes et la défense et la promotion des droits des femmes.

Ainsi, nous avons longuement débattu de la **Charte** du *Collectif national pour les droits des femmes*. Cette charte retrace :

- la naissance du collectif
- où en sont les droits des femmes aujourd'hui
- nos valeurs communes ainsi que les droits fondamentaux pour les femmes.

Le CNDF veut également se doter de règles de fonctionnement.

Au cours de cette journée, nous avons contribué à fédérer les luttes des femmes, dans le respect de chacune des organisations.

Nous avons également fait le point sur :

- le droit d'asile et les persécutions visant spécifiquement les femmes
- la marche mondiale 2005, arrivée le 17 octobre au Burkina Faso (à Paris, le 17 octobre, des initiatives sont également prévues avec d'autres organisations puisque cette journée est celle de la précarité/pauvreté)
- le FSE, forum social européen, dont la tenue en 2006 est prévue à Athènes en avril.

Autant de sujets, d'initiatives, qui intéressent les communistes.

En tout cas, à la clôture de cette journée, nous avons pris des engagements pour poursuivre notre mobilisation : le 4 octobre, dans les rues, les membres du CNDF ont distribué l'expression du collectif des droits des femmes: *Les femmes contre le contrat nouvelle embauche*.

Élisabeth Maugars

* Le CNDF a été créé il y a 10 ans à l'initiative de multiples organisations, partis politiques et le PCF partage cette aventure depuis cette période

place des femmes dans la vie politique

Alors que la place des femmes dans la vie politique se heurte au système du pouvoir patriarcal – en témoignent les récentes déclarations à propos de la candidature de Ségolène Royal – un récent sondage publié dans *Le Parisien* montre une fois de plus que 89% des personnes interrogées sont pour une participation plus importante des femmes dans la vie politique.

Soyons vigilantes et vigilants lors de la préparation de notre congrès, les mauvaises habitudes sont tenaces !

INÉGALITÉS PROFESSIONNELLES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES PRÉCARITÉ DES FEMMES : CONTRAT NOUVELLE EMBAUCHE

quelle campagne du PCF ?

Lors du débat *Citoyennes, pour une Europe débarrassée du patriarcat*, organisé à la Fête de l'Humanité, nous avons invité Nadia Kesteman. Elle a contribué au rapport de mission de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) intitulé *Les inégalités entre les hommes et les femmes sur le marché du travail et leurs effets sur la précarité des femmes*, remis à Madame Nicole Ameline le 3 mars 2005.

À partir notamment de ce rapport, voici des éléments de réflexion sur l'emploi des femmes, les inégalités qu'elles subissent dans la sphère du travail.

En effet, nous avons l'ambition de lancer une grande campagne sur l'emploi, de donner vie à la proposition d'un projet de Sécurité d'Emploi ou de Formation dans une visée de transformation sociale.

L'exploitation des femmes et les discriminations sexistes dont elles sont l'objet ne peuvent être ignorées, ni dans les constats, ni dans nos propositions alternatives, en rupture avec l'ultralibéralisme et le patriarcat.

Lois et Code du travail

L'égalité professionnelle, entre hommes et femmes, inscrite dans la loi, tant au niveau national qu'europeen, n'est pas appliquée.

Depuis 1983, deux lois ont voulu lutter contre ces inégalités au travail. Mais les progrès sont longs. "Les outils juridiques existent, mais les salariées doivent en prendre conscience, estime Michel Miné, professeur associé de droit social. Elles sont encore rares, mais de plus en plus nombreuses, à demander des rattrapages salariaux devant les prud'hommes. Et à les obtenir. C'est d'ailleurs pour cela que les entreprises sont de plus en plus motivées pour signer des accords d'égalité des chances." Il ne s'agit pas seulement d'une prise de conscience des salariées, me semble-t-il.

Quant à la loi de Mme Ameline sur l'égalité professionnelle, que peut-on en dire ?

Le nouveau dispositif subordonne l'application des accords salariaux annuels à l'ouverture de négociations sur l'égalité : pas d'augmentation de salaires si la parité n'est pas discutée. Le texte prévoit également la création d'une taxe sur la masse salariale si l'entreprise n'a pas mené de négociations dans les trois prochaines années. Il est aussi prévu que les mères de retour de congé maternité bénéficient de la moyenne des augmentations individuelles dans leur catégorie. Rien de très contraignant dans cette loi, qui renvoie à la négociation au sein de l'entreprise. En outre, elle ne s'attaque pas

à la principale cause de précarisation de l'emploi féminin, le temps partiel, ni aux origines structurelles de l'inégalité, comme la différence de qualification des emplois occupés par chaque sexe.

Caractéristiques du travail féminin

Il existe une véritable ségrégation des emplois : le monde du travail n'est pas devenu mixte.

Dans l'entreprise, le problème de l'accès aux pouvoirs est posé pour les femmes.

La concentration des emplois féminins s'aggrave, la précarité explose.

Dans quelle mesure les inégalités hommes/femmes – persistantes ou nouvelles – accroissent-elles les risques de précarité pour les femmes ?

Par quels mécanismes persistent et peut-être même se développent des pans de précarité, d'instabilité voire dans certains cas de pauvreté ?

La précarité est définie dans le rapport de l'OFCE comme l'instabilité de trajectoires, les ruptures de parcours, la fragilité face à l'insertion et les difficultés de réinsertion.

Certes, la précarité n'est pas spécifique aux femmes. Mais les inégalités entre les femmes et les hommes en accroissent à la fois l'occurrence et le risque pour les femmes. Leur mode d'insertion, spécifique, et le fait qu'elles assument toujours en grande partie la responsabilité d'articuler tâches professionnelles et tâches familiales les rendent en effet plus fragiles sur le marché du travail.

La féminisation du salariat est en constante progression ces dernières années, alors que l'emploi masculin stagne ou régresse.

Si la crise de l'emploi n'a pas chassé les femmes de l'emploi, elle a en revanche créé des noyaux durs de surchômage et de sous-emploi féminin, comme le soulignait déjà Margaret Maruani en 1999.

Les femmes sont aujourd'hui reléguées à certaines tâches, à certains secteurs, à certaines formations, à certaines formes d'emplois.

Apparaissent jouant un rôle majeur dans les facteurs de précarité : ➤

Inégalités en chiffres, points de repère

- 82% des emplois à temps partiels sont occupés par des femmes.
- Les femmes représentent 52% des CDD, 61,5% des contrats aidés et 51% des chômeurs.
- Chômage : 10,6% pour les femmes, 8,6% pour les hommes.
- Chômage des femmes par catégorie professionnelle : cadres 4%, employées 11%, ouvrières 16%.
- Chômage des moins de 25 ans : 20%, parmi lesquels 23% de femmes et 18% d'hommes.
- Chômage des femmes immigrées : 25,6%.
- 1,2 millions de familles sont monoparentales soit 10% des familles avec enfants à charge, 86% d'entre elles sont des femmes.
- Les femmes représentent 80% des pauvres.

INÉGALITÉS... (suite)

- 1- La trop grande place des femmes dans l'emploi peu qualifié, qui est le produit à la fois d'une orientation professionnelle inadéquate, d'une non reconnaissance fréquente de leur qualification effective, et du fait que lorsqu'elles sont dans ces emplois, elles y demeurent, sans possibilité d'évolution.
- 2- Le développement du temps partiel contraint, qui pénalise d'autant plus les femmes qu'il s'accompagne souvent d'horaires atypiques, rendant encore plus difficile l'articulation entre l'emploi et les tâches familiales.
- 3/ L'inadéquation des structures d'accueil de la petite enfance, qui même si elles sont plus développées en France qu'ailleurs se révèlent encore insuffisantes ; or l'existence de modes de garde de qualité et accessibles financièrement est une condition primordiale pour l'insertion dans l'emploi.

Les femmes et le chômage

Alors qu'elles représentent 45% de la population active, les femmes sont plus de la moitié à être au chômage.

À qualification égale, on choisit plus souvent un homme qu'une femme.

Par ailleurs, les politiques "familiales", en étendant, depuis 1994, le bénéfice de l'Allocation parentale d'éducation dès le 2ème enfant, ont renvoyé plus de 500 mille femmes à la maison. Ce sont le plus souvent les femmes sans qualification, occupant des emplois mal payés qui sont concernées par ces mesures, et leur retour sur le marché de l'emploi est quasi impossible. Il est à craindre que le nombre de femmes sortant du monde du travail n'augmente encore, puisqu'en 2003, le gouvernement a étendu la possibilité de toucher l'APE dès le 1er enfant, et qu'il vient d'annoncer, à l'occasion de la

conférence de la famille, un congé parental d'un an mieux rémunéré (entre 700 et 1000 euros) et un ticket d'accueil du jeune enfant.

Il s'agit d'inciter les femmes à avoir un 3ème enfant et, à cette occasion, à quitter le monde du travail.

Les femmes dans l'emploi dit non qualifié

En 2002, il y avait en France plus de 5 millions de salariés dit non qualifiés soit 22% de l'emploi total. Les femmes représentent aujourd'hui 78% des employés non qualifiés, 30% des femmes occupent des emplois non qualifiés.

Elles vivent un écart très net entre leur niveau de diplôme et leur niveau de qualification de l'emploi. Massivement présentes parmi les employés non qualifiés, elles ont peu "de chance" d'en sortir.

Les femmes et "le contrat nouvelle embauche"

Ce contrat est une remise en cause fondamentale des droits de millions de salarié-e-s dans les entreprises de moins de 20 employé-e-s, là où les conditions de travail sont les plus difficiles, là où il y a le plus de contrats à durée déterminée et de personnes à temps partiel (85% des contrats à temps partiel sont effectués par des femmes), là où de nombreuses femmes travaillent.

Durant une période de 2 ans, l'employeur peut licencier sans motif, sans préavis.

Privé de droit, quel est le salarié, à plus forte raison la salariée, qui va oser faire grève ? Qui va oser prendre un arrêt maladie ? Et quelle femme va oser être enceinte dans l'incertitude de son sort à son retour ?

Les femmes et le temps partiel

Le temps partiel continue à être traité comme un choix des femmes permettant de concilier vie familiale et vie professionnelle, ce serait une flexibilité librement consentie !

Le débat est sciemment faussé par la question de l'aménagement et la réduction du temps de travail. Mais qui dit travail à temps partiel dit sous-salaire, ainsi ce sont des milliers de femmes qui travaillent pour un revenu mensuel au dessous du SMIC.

Écarts de salaires entre hommes et femmes

En France, les salaires horaires moyens des femmes se situent dans une fourchette allant de 80% à 85% de ceux des hommes, et de 75% à 80% si l'on considère les salaires mensuels.

Il y a 80% de femmes parmi les salariés les moins bien rémunérés, et seulement 25% parmi les 10% de salariés les mieux payés.

Au total, l'emploi à bas salaire et à temps partiel représente près de 20% de l'emploi salarié des femmes, contre 3% de celui des hommes.

Laurence Cohen

Quelques propositions

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus rester dans une égalité "de droit", car celle-ci ne conduit pas à une égalité "de fait". Il faut passer de l'égalité formelle à l'égalité réelle.

Dans nos différentes propositions sur la question de la qualité de l'emploi et de son avenir dans notre pays, nous ne pouvons pas faire abstraction de cette réalité alarmante que 80% des femmes qui travaillent sont précaires.

L'insertion des femmes dans l'emploi est le meilleur garant contre la précarité parce qu'elle assure l'indépendance et l'autonomie. La nature de la relation au marché du travail importe ainsi que la nature de l'emploi occupé.

Voici plusieurs axes de réflexion et de luttes qui s'ajoutent (sans hiérarchie) aux propositions faites dans le cadre de nos 27 objectifs.

1. Décliner le projet sécurité d'emploi ou de formation au féminin. Assurer la parité dans la formation.
2. Lutter contre le sexisme à l'embauche.
3. Porter le besoin d'émancipation des femmes par un partage des activités avec les hommes.
4. Abolir les discriminations entre les filières dites féminines et celles dites masculines.
5. Réduire le temps de travail sans augmentation de la flexibilité, et sans diminution des salaires.
6. Définir le contenu du travail, réfléchir à sa transformation.
7. Chiffrer les besoins en moyens de garde et instaurer un service public de la petite enfance.



une heure de solidarité mondiale

La marche mondiale des femmes se termine le 17 octobre, avec son arrivée au Burkina Faso. Tout au long de cette année, les femmes du monde entier sont descendues dans la rue pour combattre la pauvreté, les violences qu'elles subissent. Des élans de solidarité, des moments d'amitié ont jalonné cette année 2005 !

En France, le 17 octobre, la solidarité est toujours de mise. Des initiatives sont prévues dans de nombreuses villes comme à Lille, Nîmes où les camarades du Parti, avec d'autres, organisent un forum le soir, ou encore en Seine-Saint-Denis, où *Femmes solidaires* organisera des rassemblements symboliques le matin avant de se retrouver à Paris pour **L'heure de solidarité mondiale de 12 à 13 heures**, sur le parvis de l'Hôtel de ville.

Ce rassemblement sera l'occasion d'entendre la voix des femmes, de nombreuses associations, parmi lesquelles *ADT Quart Monde*, interviendront, et cela se terminera par un événement musical. Celles et ceux qui habitent l'Île-de-France sont chaleureusement invités à venir partager ce grand moment.

Un mur de 2 m50 sur 20 m sera dressé devant les grilles de l'Hôtel de Ville dès ce dimanche, sur lequel sera fixée une banderole avec un manifeste.

Le PCF a été de toutes les initiatives. Le 17 octobre, la commission nationale *Droits des femmes/féminisme* a souhaité que des mots d'ordre soient affichés sur les grilles de l'espace Niemeyer. C'est notre façon à nous d'investir la rue pour montrer notre solidarité à toutes les femmes en lutte et agir pour un monde plus juste.

Cécile Jacquet



le 18 octobre prochain, à Bruxelles, des député-e-s européen-ne-s donnent la parole aux femmes des six pays dans lesquels le droit à l'avortement n'est pas reconnu afin de construire une véritable Europe de l'égalité !

Lors de cette audition, les femmes vont poser concrètement le problème du droit à l'avortement comme un droit européen fondamental. Ce n'est certainement pas le cas aujourd'hui quand il reste encore 6 pays dans lesquels ce droit n'est même pas reconnu comme en Pologne, en Irlande, à Malte, au Portugal à Chypre et en Andorre.

Il n'est pas tolérable que les instances européennes renvoient les femmes aux décisions et choix nationaux. Le féminisme peut rassembler très largement des femmes de tous les pays européens pour gagner le droit à l'avortement et l'autonomie des femmes qui sont les deux droits fondamentaux pour toutes les femmes et qui devraient être inscrits en actes et non restés des "pensées positives" ou "valeurs proclamées".

Nous voulons que la situation des femmes change et ceci par le gain de droits nouveaux pour toutes. Nous voulons gagner par le haut ! C'est-à-dire prendre les législations les plus favorables aux

droits des femmes et les voir s'appliquer dans tout l'Union européenne.

Lors de notre campagne référendaire contre le projet constitutionnel, de nombreuses voix se sont élevées contre cette injustice. En effet des femmes souffrent, elles sont obligées d'avorter clandestinement dans un autre pays, de payer cher des interventions sans garantie de sécurité. Elles mettent leur vie en danger !

Ce n'est pas acceptable !

Marie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF, Sophie de la Rochefoucauld, actrice féministe française et Laurence Cohen, responsable nationale de notre commission, lançaient déjà une pétition en janvier 2005 pour alerter sur cette situation.

Nous la publions aujourd'hui pour encore élargir son écho. N'hésitez pas à la faire circuler et à la signer vous-mêmes.

Cécile Jacquet

signez et faites signer cet appel, par mail mgbuffet@wanadoo.fr

ou par courrier à l'adresse parlementaire de Madame Marie-George Buffet, 2 rue Carnot 93 240 Stains

toutes égales en Europe

issues de 25 pays formant l'Europe
toutes sœurs, oui - toutes égales, non
au Portugal, en Irlande, en Pologne, à Chypre, en Andorre
et à Malte, nous n'avons pas le droit à l'avortement
pour obtenir ce droit dans chaque pays, toutes solidaires

Prénom et nom	adresse	signature

assemblée des femmes et congrès du Parti de la gauche européenne

Les 29 et 30 octobre prochains va se tenir à Athènes le premier congrès du Parti de la gauche européenne, précédé par une assemblée des femmes. Cette dernière se situe à la fois dans le cadre du Parti et du réseau politique féministe européen dont nous avons proposé la mise en place au congrès fondateur de Rome.

Après multiples difficultés rencontrées et plusieurs rencontres organisées, nous avons envoyé à l'exécutif du PGE le texte ci-dessous rédigé par le Parti communiste espagnol et notre commission. Ceci dans le but de voir figurer en bonne place dans le document de travail du congrès la question de l'égalité homme/femme. De nombreux éléments ont été pris en compte, notamment que l'égalité femme/homme soit une valeur fondatrice du processus de la construction européenne et que la laïcité soit inscrite comme principe de fonctionnement. Nous avons rédigé des amendements afin de compléter des manques au texte et les avons transmis.

Un premier débat a eu lieu au Conseil national qui a élu la délégation suivante : Marie George Buffet, Daniel Cirera, Laurence Cohen, Yves Dimicoli, Jean-François Gau, Elisabeth Gauthier, Martine Gayraud, Roger Martelli, Christine Mendelsohn, Alain Obadia, Fabienne Pourre et Francis Wurtz. Composée à parité de 12 membres selon les règles adoptées, elle sera renforcée de 5 invités dont 3 ont été proposés à ce jour : Robert Bret, Jean-Claude Lefort et Chantal Petitjean.

Un autre débat aura lieu au Conseil national du 14 octobre et nous ne manquerons pas d'en faire un compte rendu comme de l'assemblée des femmes et du congrès du PGE.

Chantal Petitjean

une alternative féministe pour une autre Europe

Le PGE tiendra son premier congrès à Athènes en octobre 2005. Les féministes, nous avons beaucoup à dire afin qu'au centre du débat et des alternatives proposées par le congrès figure la question de genre, beaucoup à dire sur la manière dont nous abordons les questions européennes et les changements de société. Nous devons signaler que la discrimination de genre existe de manière plus ou moins formelle et directe partout dans le monde, y compris en Europe. Cette discrimination inclut l'exclusion sociale la plus extrême aussi bien que la violence systématique et se traduit par un partage inégal des ressources qui se concentrent déjà dans quelques mains.

Notre analyse nous conduit à dénoncer les liens étroits qui existent entre le système libéral et le système patriarcal. Le premier se servant du second pour justifier des conditions de travail et de rémunérations précaires pour les femmes, les renvoyant ainsi à la cellule familiale et aux tâches non rémunérées d'entretien, d'éducation et de soins. Cette assignation des femmes aux rôles de mère/fille/épouse est intolérable. Les différentes obligations, tâches et activités imposées socialement forment le noyau dur du patriarcat. Les inégalités que les femmes rencontrent ne sont donc pas accidentelles ni aléatoires : les sociétés patriarcales se sont formées lentement comme sociétés stratifiées du point de vue des sexes.

L'intervention des églises dans la vie publique en Europe renforce les stéréotypes machistes et entraîne de ce fait une régression au niveau des droits des femmes (Pologne, Italie.....)

La laïcité doit être inscrite comme principe de fonctionnement, car c'est une valeur universelle qui permet d'écarter tous les extrémismes religieux d'où qu'ils viennent.

Les violences sexistes sont l'expression visible de violences symboliques très souvent ignorées des politiques, nous les dénonçons comme étant des armes de domination des hommes sur les femmes et refusons de les considérer comme naturelles ou accidentelles.

Dans ce contexte nous devons attaquer directement les mécanismes qui entravent la liberté et l'autonomie des femmes, non seulement en relation avec la distribution des biens, des droits et des obligations, mais aussi en relation avec la participation des femmes comme sujets sociaux dans la détermination des normes qui régissent la société. Les électrices et les électeurs français, ainsi que les hollandais, ont majoritairement rejeté le Traité de Constitution Européenne au contenu libéral. Le très fort taux de participation confirme l'ampleur de l'attente de changement ainsi qu'une reprise de confiance du peuple en sa capacité de peser sur les choix politiques, économiques, sociaux et internationaux.

Cette campagne pour laquelle les féministes en France et en Europe se sont largement impliquées, a mis en évidence les lacunes concernant l'égalité hommes/femmes et l'absence de droits que nous considérons indispensables.

La victoire du NON de gauche porte, non seulement un coup d'arrêt aux politiques libérales mais permet également de remettre l'ouvrage sur le métier pour élaborer d'ici 2009 un autre traité.

Elle permet aux citoyennes et aux citoyens de s'en mêler, de proposer, de dessiner l'Europe dont ils ont besoin.

Nous exigeons que l'égalité homme/femme devienne une valeur fondatrice du processus de la construction européenne.

Nous réclamons une Europe où existent :

1. Égalité sociale

L'égalité dans la réalité sociale est une conquête que nous devons encore gagner. Ni le développement économique, celui des systèmes démocratiques, ni l'accès des femmes à l'éducation et leur présence accrue dans le monde professionnel n'ont été des éléments suffisants pour vaincre les obstacles énormes que nous rencontrons quotidiennement sur le chemin de l'égalité. Nous faisons le constat en Europe de l'utilisation des femmes dans le cadre de la famille pour accomplir les tâches qui concernent les soins aux personnes, ➤

l'éducation des enfants, etc., ce qui permet aux gouvernements de se dégager de leur responsabilité et de remettre en question les services publics existant.

Nous voulons participer à l'élaboration de nouveaux services publics répondant aux besoins des femmes.

L'amélioration des conditions de vie pourrait permettre de commencer à élaborer et repenser des rôles et fonctions pour les hommes et les femmes hors des contraintes liées au genre.

En ce qui concerne le droit des femmes à disposer de leur corps, nous réclamons que soient appliquées partout en Europe les législations des pays les plus avancés.

Nous exigeons le droit à la contraception, à l'avortement sécurisé, légal et pratiqué par des services sanitaires publics et à la totale gratuité de ces actes.

D'autre part nous voulons que soit garanti le droit à vivre librement sa sexualité et réclamons des droits égaux entre les couples d'hétérosexuels, d'homosexuels et de lesbiennes

La violence systématique des hommes à l'égard des femmes est l'expression la plus brutale de la domination des hommes sur les femmes, nous réclamons des lois contre cette violence de genre, qui condamnent ces actes ainsi que des moyens de les appliquer.

Nous pensons que l'éducation et la prévention sont prioritaires afin que les stéréotypes machistes soient remis en question dès la petite enfance et permettent l'évolution des mentalités.

2 Égalité dans le domaine professionnel

La trajectoire sociale, ou le rôle des femmes dans nos sociétés, est fortement marquée par la division du travail, productif et reproductif, et par conséquent par leur place sur le marché du travail. Cette différence fondamentale condamne un nombre significatif de femmes à la dépendance et se reflète de façon renforcée dans la sphère privée comme dans la sphère publique. Pour les femmes, le marché du travail avec des salaires inférieurs, des emplois sous-qualifiés, un taux plus élevé de chômage et de travail saisonnier, etc., l'entrée dans les systèmes de protection : retraites et autres prestations dérivées des cotisations, sont toujours en dessous de la moyenne en intensité, en couverture, et en quantité, et bien en dessous de la moyenne masculine.

Nous réclamons une réelle égalité de salaire entre les hommes et les femmes ainsi que l'interdiction du temps partiel imposé. Le fait que les femmes obtiennent des meilleurs résultats scolaires et universitaires sans qu'elles puissent bénéficier des emplois correspondant est inadmissible.

Nous souhaitons que le choix professionnel de chaque personne (homme ou femme) ne soit pas dicté par des rôles à tenir mais par les compétences et les diplômes.

Nous exigeons le droit à l'emploi de son choix pour toutes et pour tous, une véritable sécurité emploi/formation, permettant de concilier vie professionnelle, vie privée et vie familiale.

Nous exigeons une réelle égalité professionnelle garantissant déroulement de carrière, formation professionnelle, accession aux postes à responsabilités aussi bien pour les hommes que pour les femmes. (Le plafond de verre pour les femmes est une véritable réalité alors brisons-le, pour le bien de tous.)

Une véritable politique industrielle mêlant le public et le privé doit être établie dans chacun des pays afin de garantir le droit

au travail, permettant à chacun de répondre aux besoins collectifs des individus sans distinction de sexe.

3. Égalité en politique

La parité est une proposition politique très discutée parce qu'elle attaque le patriarcat en proposant une nouvelle distribution du pouvoir entre les hommes et les femmes.

Le concept de parité – et de démocratie paritaire, est la prolongation de la lutte pour les droits civiques du mouvement des suffragettes. La contradiction entre l'augmentation de la présence des femmes dans de nombreux domaines de la vie sociale et leur absence dans les espaces où se votent les lois et se prennent les décisions qui affectent l'ensemble de la société, ne conduit pas à appliquer la démocratie paritaire.

On ne peut pas oublier que l'égalité et la démocratie chez les hommes et les femmes relèvent de choix politiques et sont dictés par une conception et des pratiques du pouvoir. Nous devons avoir un autre mode de fonctionnement, de participation, des politiques pour promouvoir l'indépendance économique, mettre un terme à la violence spécifique, mettre un terme à la sous-représentation des femmes. Pour que cette parité prenne tout son sens, nous nous devons de l'appliquer dans nos partis politiques et permettre aux femmes de ces partis de mettre en place une organisation pour que le militantisme soit compatible avec leur manière de vivre.

Le féminisme qui est aujourd'hui revendiqué par les partis adhérents au PGE doit être porté comme indissociable de toutes les luttes

Conclusion

Nous allons travailler pour une autre Europe avec toutes les forces progressistes européennes, politiques, syndicales et associatives, et avec le mouvement féministe, nous sommes prêtes à travailler à l'élaboration d'un nouveau projet européen à engager une démarche populaire dans toute l'Europe.

Nous, femmes du PGE, ensemble avec le mouvement féministe et à partir de la défense des droits humains.

Nous voulons construire une Europe sociale.

Les avancées dans la lutte de classe sont loin de rompre automatiquement les liens avec le pouvoir patriarcal.

Aujourd'hui comme hier la politique est patriarcale. Nous ne pouvons pas imaginer notre politique avec une colonne vertébrale qui est la politique de classe, complétée par les questions féministes, environnementales, ethniques et des choix sexuels. Les femmes forment la moitié de la population, celles à qui on refuse les droits démocratiques et qui sont systématiquement discriminées et exploitées dans le monde entier. Si nous voulons changer, c'est-à-dire étendre la démocratie et ouvrir la politique à la question de fond de l'injustice que le patriarcat reproduit sans cesse dans le monde, quel que soit le système politique, économique et religieux, nous devons analyser, comment travailler et comment mobiliser pour arriver à un processus de changement de la société dans son ensemble.

Texte rédigé par les femmes du PCE (Parti communiste espagnol) et du PCF (commission Droits des femmes/féminisme) et envoyé au PGE en juillet 2005.

AGENDA

15 octobre

18 h30, "Citoyenneté des femmes et démocratie",
hommage à Augustine Variot, première femme élue, communiste,
à Malakoff

17 octobre

Arrivée de la Charte au Burkina Faso, Journée mondiale contre la
pauvreté : UNE HEURE DE SOLIDARITÉ FÉMINISTE de 12 à 13 h

18 octobre

Audition de 9h à 12h30 à Bruxelles pour le droit à l'avortement

21 octobre

20 h30, réunion de la Commission nationale, au Conseil national

22 octobre

Dans le prolongement du 29 mai, rassemblement à Paris
pour riposter et construire une alternative politique

28 octobre

**Assemblée des femmes à la veille du premier congrès du PGE
des samedi 29 et dimanche 30 octobre à Athènes**

25 novembre

**Assemblée des femmes communistes avec Marie-George
Buffet au Conseil national**

**16 ou 17
décembre**

Réunion de la Commission nationale (décentralisée ?)

Nos COMMISSIONS NATIONALES

Nous vous proposons de convenir ensemble
de nos dates de réunion en commission,
il est en effet incontournable d'être plus nombreux et
nombreuses lors de ces réunions
et de permettre la prise d'initiatives
d'un plus grand nombre d'entre nous sur cette question.

Selon les disponibilités de chacune et de chacun,
deux options sont possibles :

Tous les troisièmes vendredi tous les deux mois
ou tous les samedi tous les deux mois.

Pour notre prochaine réunion,
le vendredi 21 octobre semble la seule possibilité.

Vous pouvez faire connaître vos disponibilités
auprès de Cécile Jacquet en appelant au 06 07 33 95 41
(l'ancien numéro n'étant plus usuel)
et à son poste au CN au 01 40 40 12 27.